

BULLETIN À COMPLÉTER ET À NOUS RETOURNER

ADHÉRENT / LICENCIÉ

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

PARENT OU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

Signature

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CLUB

Nom :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

Coût de la licence :

Date :

Cachet et signature du président



TICKET SPORT

2026-2027

Besoin de te défouler ou de te dépasser ?



La Municipalité de Vignot peut t'aider à financer ta licence sportive ou ton adhésion à une association ou un club de la commune.



Commune de Vignot - 13 rue Pasteur 55200 VIGNOT

☎ 03.29.91.12.90

✉ secretariat@communedevignot.fr

INFORMATIONS

CONDITIONS

Il faut :

- Habiter à Vignot
- Etre âgé de 6 à 18 ans ou être étudiant

Le montant de l'aide est fixé **à 10 €**.

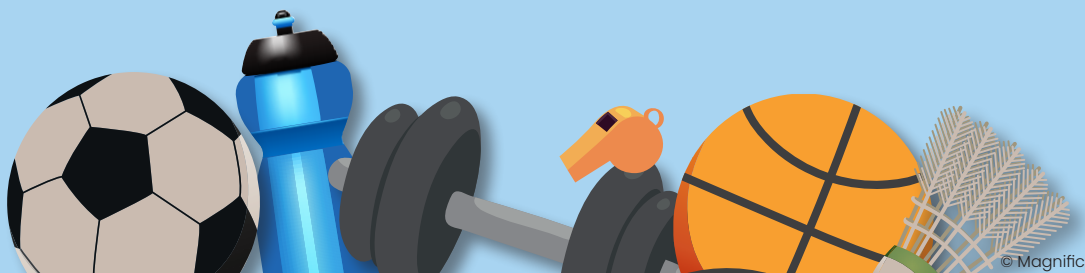
Tout jeune Vignotin souhaitant s'inscrire à une association ou un club de Vignot est éligible à cette aide.

MODE D'EMPLOI

Dans la limite d'une réduction par enfant.

Les étapes à réaliser afin d'obtenir cette aide :

- 1 : Remplir le bulletin d'adhésion en dernière page
- 2 : Faire compléter l'attestation par l'association
- 3 : Le bulletin est ensuite retourné à la mairie par le président de l'association



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Le club ou l'association se réserve le droit de procéder à la vérification des documents et pièces énumérés ci-dessous :

- **La carte nationale d'identité de l'enfant ou le livret de famille**
- **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois**

